

GOLD BY GOLD

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 269.446,20 euros
Siège social : 111, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS
RCS Paris 384 229 753

RAPPORT DE GESTION

COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

COMPTES CONSOLIDES CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Mesdames, Messieurs et chers Actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de la société Gold By Gold (la "Société") et de ses filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés au cours dudit exercice.

Le présent rapport porte à la fois (i) sur les comptes sociaux de la Société et (ii) sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis en suivant les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent, dans le respect des dispositions du plan comptable, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Vous trouverez annexés au présent rapport les comptes sociaux, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ainsi que les comptes consolidés.

Nous vous rappelons que notre Société a pour objet social :

- L'achat, la vente, par courtage, représentation ou négoce, la commercialisation de tous métaux et produits chimiques et produits transformés destinés à l'industrie, ainsi que tous produits annexes ou complémentaires ;
- L'exploitation de tous procédés physiques ou physico-chimiques acquis par elle ;
- L'achat, la vente, l'importation, l'exportation de biens de toute nature, et plus particulièrement d'objets en matériaux précieux ;
- La fabrication, le traitement, le retraitement, la transformation, la récupération et la détention pour compte de tous métaux et, plus particulièrement, de métaux précieux ;
- Le commerce d'or d'investissement ;
- Et plus généralement, la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissement ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

Et également, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES ET EVOLUTION AU COURS DE L'EXERCICE 2020

1.1. ANALYSE DE L'ACTIVITE, PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES PAR LA SOCIETE ET SES FILIALES

➤ Evénements importants au cours de l'exercice

L'année 2020 a été marquée par une très forte baisse de l'activité pour le Groupe, dans un contexte international dominé par l'expansion de la crise Covid-19, crise ayant eu pour conséquence à partir du mois de mars 2020 de geler toute l'activité du Groupe compte tenu (i) de l'impossibilité de transporter des marchandises précieuses entre l'Amérique latine et l'Europe, (ii) de l'arrêt de l'activité bijoutière, et (iii) de la fermeture de la quasi-totalité des bureaux de Poste en France et de la grande difficulté à faire transporter les matières précieuses en Europe. L'activité avait progressivement redémarré en fin de 1^{er} semestre 2020 après le déconfinement en France, mais sur une base qui est restée très réduite tout au long de l'exercice.

Il convient par ailleurs de rappeler que l'évolution des contraintes réglementaires applicables au Pérou, contraintes toujours plus adverses, avaient conduit à l'arrêt des activités de **Négoce** du Groupe dans ce pays à compter de septembre 2019. Pour rappel, le Pérou restait le pays dans lequel la Société était historiquement présente pour ses activités de Négoce et y enregistrait un volume de chiffre d'affaires significatif. Dans ce contexte, Gold By Gold a œuvré au redéploiement de cette activité en Colombie, avec notamment la création d'une filiale dans le pays fin 2018, en association avec un opérateur local. Toutefois, l'activité sourcée en Colombie n'a pu débiter avant la fin d'année 2020, Gold By Gold n'ayant enregistré une première contribution de cette zone géographique à son chiffre d'affaires qu'à partir de janvier 2021.

Dans le même temps, dans le contexte de crise induit par la pandémie de Covid-19, les cours de l'Or ont assez largement progressé au cours de l'année 2020, le prix du lingot s'établissait à 43 506 € / kg au 31 décembre 2019, contre 50 117 € / kg au 31 décembre 2020 (soit une progression tangible de +15,2 % exprimée en euros - Source : World Gold Council, la progression des cours de l'Or exprimée en dollars étant elle encore plus significative, de l'ordre de +25 % sur 2020)

L'année 2020, comme évoqué précédemment, marque une chute significative du chiffre d'affaires, Gold By Gold enregistre une activité de 3,1 M€ sur l'exercice, contre un montant de 10,6 M€ en 2019, soit -70,4 %.

- Sur l'année 2020, la division **Négoce** de Gold By Gold a négocié en termes d'approvisionnement 20 kg d'Or, volume en baisse de 89,1 % par rapport à 2019 (183 kg), baisse très partiellement atténuée par la hausse des cours en ce qui concerne le chiffre d'affaires effectif réalisé par le Groupe.
- La division **Collecte & Recyclage** affiche elle toujours une activité atone.
- Parallèlement à ces environnements particulièrement complexes pour ses activités de Négoce et de Collecte & Recyclage, le Groupe a poursuivi ses efforts sur l'activité d'**Or Tracé**, que cela soit en vente ou en prestations de services, positionnement qui représente en conséquence une part tangible de son activité. Gold By Gold fournit ainsi à des joailliers, des maisons de monnaie ou des organisations internationales un Or 100 % tracé et certifié depuis la mine, issu de communautés minières responsables des pays de l'arc Andin.

Toutefois, les difficultés persistantes d'approvisionnement auprès des communautés minières responsables d'Amérique du Sud produisant cet Or éthique certifié, une concurrence plus soutenue sur cet Or tracé et l'impact de la crise Covid-19 sur l'ensemble de l'industrie du Luxe Equitable au niveau mondial ont limité le développement en 2020 de cette activité pour le Groupe.

Malgré ce contexte difficile, compte tenu de la très forte baisse des volumes enregistrés sur l'activité Négoce, l'Or Tracé a été en 2020 le principal contributeur au chiffre d'affaires du Groupe.

➤ **Résultats des comptes sociaux clos au 31 décembre 2020**

Au titre de l'exercice 2020, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 3,2 M€, en baisse significative de -70,0 % par rapport à l'exercice 2019 (10,6 M€).

La marge brute d'exploitation de la Société s'est réduite, et ce du fait d'activités de prestations de services limitées et de l'évolution moins favorable qu'en 2019 de la parité euro/dollar. Le taux de marge brute s'établit ainsi, de manière plus normative, à 4,1 % du chiffre d'affaires en 2020, contre un niveau ponctuellement élevé se situant à 10,2 % au cours de l'exercice 2019.

Sur la base d'un montant des produits d'exploitation de 3,2 M€ et d'un montant des charges opérationnelles de 3,5 M€, le résultat d'exploitation ressort cette année en pertes à -282 K€, contre un gain tangible de 528 K€ lors de l'exercice précédent.

Au-delà du résultat d'exploitation, la Société enregistre un résultat financier contributif à hauteur de 10 K€ mais surtout un profit au niveau du résultat exceptionnel à hauteur de 161 K€ (reprises sur les dotations liées aux immobilisations de matières toujours en cours depuis 2014, produit exceptionnel correspondant au remboursement de la taxe forfaitaire sur les métaux précieux mais aussi charges exceptionnelles diverses).

Au global, après prise en compte d'un produit d'impôts à hauteur de 18 K€, la Société enregistre un résultat net négatif de -93 K€ au titre de l'exercice 2020, contre une perte plus limitée de -19 K€ au titre de l'exercice 2019.

Au 31 décembre 2020, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 4.015 K€ (bénéficiant de l'effet positif des provisions réglementées, au-delà du résultat net négatif) et sa trésorerie nette s'établit à 3.306 K€ (hors comptes courants d'associés). A noter que cette situation de trésorerie nette reste confortable, même si elle s'inscrit en légère baisse par rapport à la clôture de l'exercice précédent (-379 K€), et ce alors même que les stocks de matières restent à des niveaux élevés (1.370 K€ fin décembre 2020, contre 1.398 K€ fin décembre 2019).

	2019	2020
Chiffre d'affaires	10.584 K€	3.171 K€
Marge brute d'exploitation	1.079 K€	129 K€
Résultat d'exploitation	528 K€	- 282 K€
Résultat net	- 19 K€	- 93 K€
Capitaux propres (y compris provisions réglementées)	4.041 K€	4.015 K€
Trésorerie nette de l'endettement financier	3.685 K€	3.306 K€
Total du bilan	8.325 K€	7.565 K€

➤ **Résultats des comptes consolidés clos au 31 décembre 2020**

Au titre de l'exercice 2020, la Société et ses filiales ont réalisé un chiffre d'affaires de 3,1 M€, en large baisse par rapport à l'exercice 2019 (10,6 M€). A noter que la quasi intégralité de l'activité est réalisée via l'entité juridique Gold By Gold SA.

La marge brute d'exploitation consolidée s'élève à 208 K€ au titre de l'exercice 2020, représentant 6,6 % du chiffre d'affaires, contre 11,4 % du chiffre d'affaires en 2019. Cette évolution est le double résultat :

- d'un poids moins important de l'activité d'affinage dans l'ensemble du chiffre d'affaires du Groupe (activité de prestations de services), mais aussi
- de l'évolution elle aussi moins favorable qu'en 2019 des cours de l'Or et de la parité euro/dollar.

A noter que ce montant de marge brute d'exploitation tient compte, pour l'exercice 2020, de l'intégration de gains et pertes sur instruments financiers, conformément au règlement ANC n° 2015-5 du 02 juillet 2015.

Sur la base d'un montant des produits d'exploitation de 3,1 M€ et d'un montant des charges d'exploitation de 3,4 M€, malgré la grande rigueur de la Société sur ses dépenses de fonctionnement, le résultat d'exploitation s'établit en perte à -307 K€, contre un profit de 537 K€ au titre de l'exercice 2019.

Au 31 décembre 2020, le résultat financier du Groupe est non significatif, les produits et les charges se compensant, en particulier les écarts de change. Le résultat exceptionnel 2020 du Groupe est lui plus tangible, se montant à 309 K€, bénéficiant de reprises sur provisions et autres produits exceptionnels (reprises sur les dotations liées aux immobilisations de matières toujours en cours depuis 2014 et produit exceptionnel correspondant au remboursement de la taxe forfaitaire sur les métaux précieux).

In fine, après prise en compte d'impôts à hauteur de 20 K€, dont un crédit d'impôts sur les sociétés de -18 K€ et des impôts différés pour un montant de 38 K€, le Groupe enregistre un résultat net consolidé Part du Groupe en légère perte de -11 K€ en 2020, contre un profit consolidé en 2019 (206 K€).

Au 31 décembre 2020, les capitaux propres Part du Groupe s'élèvent à 4.012 K€ et la trésorerie nette s'établit à 3.312 K€. A noter que cette situation de trésorerie nette est en baisse modérée par rapport à la clôture de l'exercice précédent (-389 K€), et ce alors même que les stocks de matières ont dans le même temps progressé (1.653 K€ fin décembre 2020, contre 1.414 K€ fin décembre 2019, soit une hausse de +239 K€).

	2019	2020
Chiffre d'affaires	10.591 K€	3.137 K€
Marge brute d'exploitation	1.209 K€	208 K€
Résultat d'exploitation	537 K€	- 307 K€
Résultat net Part du Groupe	206 K€	- 11 K€
Capitaux propres Part du Groupe	4.135 K€	4.012 K€
Trésorerie nette de l'endettement financier	3.701 K€	3.312 K€
Total du bilan	8.563 K€	8.007 K€

➤ Affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de - 92.826,66 euros.

Malgré ce chiffre, après affectation de la perte présentée ci-dessus au poste « report à nouveau », nous vous proposons de bien vouloir décider de procéder à la distribution aux actionnaires d'un dividende identique à celui distribué au titre de l'exercice 2019, à savoir 0,04 euro par action, et ce par prélèvement de la somme de 107.778,48 euros sur le poste de « report à nouveau ».

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Total de la perte de l'exercice	- 92.826,66 euros
Distribution de dividendes	107.778,48 euros
Soit un dividende par action de 0,04 euro	
Solde :	-----
Affectation en totalité au compte « report à nouveau »	- 200.605,14 euros

Ce dividende d'un montant de 107.778,48 euros serait mis en paiement dans les délais légaux à compter de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

Compte tenu de cette décision :

- (1) le compte « report à nouveau » serait réduit à 283.758,17 euros,
- (2) les capitaux propres de la Société seraient diminués à 3.906.768,89 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la Société a procédé à la distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents, dividendes dont les montants sont présentés ci-dessous :

	2019	2018	2017
Dividendes par action	0,04 €	0,04 €	0,04 €
Montant total des dividendes versés	107 778,48 € (sur la base de 2 694 462 actions)	107 778,48 € (sur la base de 2 694 462 actions)	108 336,48 € (sur la base de 2 708 412 actions)
Abattement	40 %	40 %	40 %

➤ **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 prennent en charge une somme de 1.753 € correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement et que l'impôt supporté de ces dépenses et charges s'élève à 491 €.

➤ **Tableau des résultats des cinq derniers exercices**

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices est annexé au présent rapport.

1.2. SITUATION DE L'ENDETTEMENT

Au 31 décembre 2020, Gold By Gold présente au niveau de ses comptes consolidés un montant de dettes financières de 251 K€ correspondant pour l'essentiel à un Prêt Garanti par l'Etat mis en place pour un montant de 250 K€. A noter que le financement à moyen terme accordé début 2013 par BPI France à hauteur de 1.000 K€ (Contrat de Développement Participatif) a été totalement remboursé à fin décembre 2020.

La trésorerie nette du Groupe s'élève à 3.312 K€ au 31 décembre 2020, contre 3.701 K€ au 31 décembre 2019.

1.3. INFORMATION SUR LES FOURNISSEURS ET LES CLIENTS ET SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Factures reçues et émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	Article D. 441 II. : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441 II. : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de Factures concernées						32						5
Montant total des factures concernées HT		7 265	383	1 222	827 109	835 979		4 031	778	0	1 200	6 009
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice		0,23%	0,01%	0,04%	7,76%	26,10%						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice								0,13%	0,02%	0,00%	0,04%	0,19%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	7					7	0					0
Montant total des factures exclues					785 854							
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	<input type="checkbox"/> Délais contractuels (préciser) – <input type="checkbox"/> Délais légaux (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux (préciser)					

1.4. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice 2020, Gold By Gold n'a pas engagé de dépenses en Recherche et Développement.

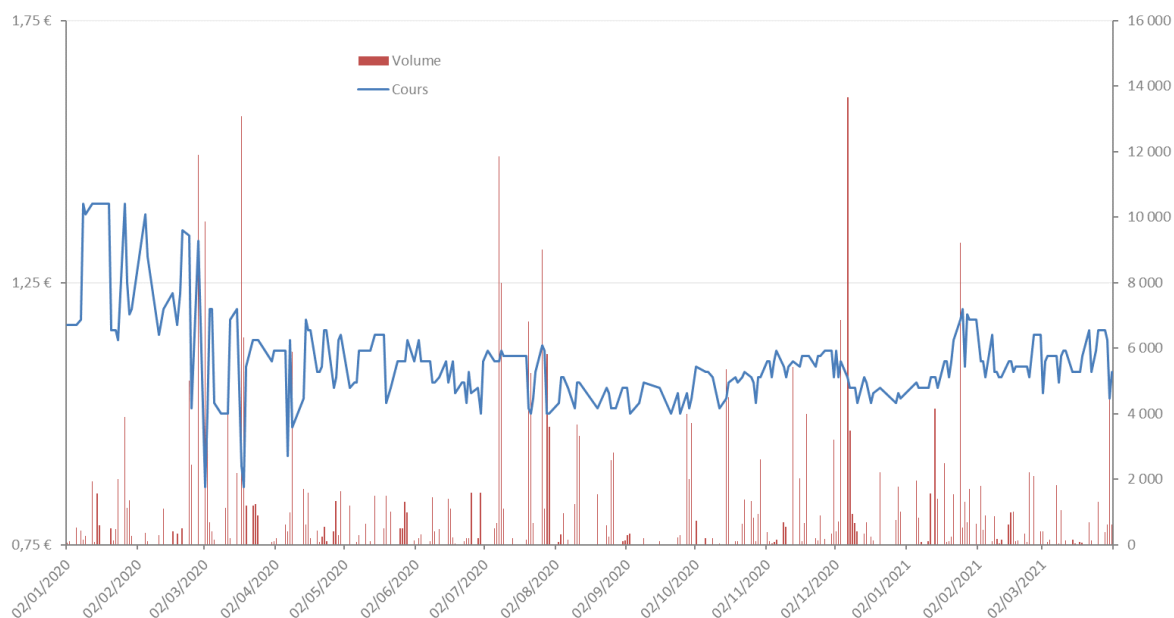
1.5. EVOLUTION DU TITRE COTE EN BOURSE AU COURS DE L'EXERCICE

Gold By Gold a réalisé son introduction en bourse sur le marché Alternext à Paris le 13 avril 2012, marché devenu au cours de l'année 2017 Euronext Growth.

Ci-dessous est présentée l'évolution du cours de l'action Gold By Gold au cours de l'exercice 2020 sur Euronext Growth.

Evolution du cours de l'action et des volumes de titres échangés – Source : Euronext

Exercice 2020 et début 2021



Au cours de l'année 2020, le cours de l'action est resté assez stable, avec un cours de l'action en fin d'année 2020 se situant à 1,03 € (volume moyen d'échange de 1 421 titres / jour sur l'année 2020).

2. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE

La Société rappelle et actualise ci-dessous les principaux risques auxquels elle peut être exposée dans le cadre de ses activités, étant entendu qu'avec la baisse de la contribution des activités Collecte & Recyclage au cours des derniers exercices, cette analyse de risques est aujourd'hui recentrée sur les activités Négoce et Or Tracé.

2.1 RISQUES LIES A LA DEPENDANCE DE L'ACTIVITE DE NEGOCE VIS-A-VIS D'UN NOMBRE RESTREINT D'INTERLOCUTEURS ET RISQUES LIES AUX AVANCES DE PAIEMENTS DES APPROVISIONNEMENTS

L'achat par Gold By Gold de l'Or qui est produit par les mines basées en Amérique du Sud est assuré par un nombre très limité de personnes, un seul représentant de la Société comme cela a été le cas historiquement au Pérou ou un partenaire local unique associé au Groupe au sein d'une JV, comme cela est aujourd'hui le cas en Colombie (1 seul associé de Gold By Gold au sein du capital de la filiale locale du Groupe).

L'arrêt de la collaboration entre la Société et ces deux types d'interlocuteurs locaux aurait des conséquences significatives sur l'activité de négoce et donc sur les performances et les résultats de la Société et de ses filiales, compte tenu de la contribution attendue du négoce d'Or dans le chiffre d'affaires du Groupe, et ce sauf à ce que cette fonction soit assurée par un autre représentant de la Société localement, un autre associé au capital de la filiale locale ou soit reprise directement par Gold By Gold en interne.

La relation entre la Société et ses représentants / associés, mais aussi avec certains autres fournisseurs, présente également un risque d'avances lié au fait que le paiement des quantités d'Or achetées au Pérou ou en Colombie se

fait par avance. Les montants avancés par la Société, montants qui peuvent représenter jusqu'à 1/2 M\$ lors des pics d'activités, sont transférés dans un compte géré par les représentants dans le cadre de leurs opérations de négoce de matières précieuses. Ici, le risque identifié correspond alors à l'éventualité que la Société ne puisse pas récupérer les fonds avancés.

Au cours de l'exercice 2014, pour rappel, les deux risques évoqués ci-dessus se sont matérialisés au niveau des relations de la Société avec son représentant péruvien, et ce à la suite du renforcement rigoureux des contrôles des autorités de ce pays sur les exportations d'Or, dans le cadre de la politique de lutte contre l'extraction aurifère illégale (Se reporter aux rapports annuels des exercices antérieurs de Gold By Gold en ce qui concerne l'historique portant sur les lots de matières toujours immobilisés par les autorités péruviennes et les garanties dont dispose en contrepartie de ces immobilisations la Société auprès de son représentant).

2.2 RISQUES LIES A L'EVOLUTION DES REGLEMENTATIONS APPLICABLES AUX ACTIVITES DU GROUPE

Alors que Gold By Gold considérait historiquement avoir implanté ses activités dans des pays présentant une certaine stabilité réglementaire, d'où un risque qu'elle pensait limité, le Groupe a rencontré ces dernières années des évolutions très marquées des réglementations applicables en France et au Pérou, pays dans lesquels ses activités de Collecte & Recyclage et de Négoce étaient respectivement très majoritairement impliquées.

En particulier, pour ce qui concerne l'**activité de Négoce**, dont l'essentiel était historiquement réalisé au Pérou, Gold By Gold avait rencontré en début d'exercice 2014 un renforcement rigoureux des contrôles des autorités péruviennes sur les exportations d'Or, dans le cadre de la politique de lutte contre l'extraction aurifère illégale. Gold By Gold a dû ainsi faire face à un durcissement réglementaire soudain qui s'est traduit, pour le représentant local du groupe, pour les producteurs locaux et pour les fournisseurs, par de multiples obligations et pièces administratives à mettre à la disposition des autorités. Dans ce contexte, des quantités d'Or avaient été immobilisées sous douane fin janvier 2014 par les autorités péruviennes, pour un montant de l'ordre de 1,9 M€ (sur la base des cours de l'Or en fin d'exercice, soit en décembre 2020), ces immobilisations de marchandises restant toujours sous contrôle des autorités aujourd'hui. Il est précisé qu'en septembre 2020, plus récent statut connu de la Société dans cette affaire, le tribunal péruvien s'est prononcé en faveur du prolongement de ses investigations, après les avoir élargies (motifs et protagonistes), et en faveur du maintien des matières immobilisées pour un nouveau délai courant sur une période de 8 mois.

Au cours de l'exercice 2018, Gold By Gold a souhaité étudier la diversification géographique de ses activités de Négoce avec la mise en place d'une filiale dédiée en Colombie. Cette structure a vocation à développer une activité de négoce d'Or Tracé, bénéficiant d'un sourcing local organisé par le partenaire de Gold By Gold (associé minoritaire de l'entité), mais également du savoir-faire technique du Groupe en matière de traçabilité. Même si Gold By Gold bénéficie d'un interlocuteur local aguerri (présent dans le secteur des métaux précieux depuis plusieurs générations), l'implication du Groupe en Colombie implique de devoir pouvoir faire face à de nouveaux risques dans le cadre du développement de cette activité (en particulier les risques liés à la stabilité politique, mais également les risques liés à la fluidité des transferts de fonds, compte tenu de l'importance des contrôles bancaires et de la réglementation correspondante).

Au-delà de ces évolutions récentes marquées, le Groupe ne peut exclure d'autres évolutions réglementaires importantes impliquant de nouvelles contraintes dans la gestion opérationnelle de ses activités, contraintes susceptibles d'avoir un impact sur ses niveaux d'activités et de résultats.

2.3 RISQUES LIES A LA DEPENDANCE VIS-A-VIS D'UN NOMBRE LIMITE DE CLIENTS AU NIVEAU DE LA VENTE DES METAUX PRECIEUX

Dans le cadre de son activité de négoce d'Or primaire (mines d'Or en sous-sol) et d'Or recyclé (mines d'Or hors sol), le Groupe disposait historiquement d'un principal client auprès duquel il vendait son Or. Ce principal client du Groupe était également en charge de l'affinage de l'Or de la Division Négoce, Or qu'il achetait à Gold By Gold. Toutefois, ce client a annoncé publiquement mi 2019 son intention de ne plus vouloir recevoir de matière

provenant de l'artisanat minier et cela a obligé Gold By Gold à trouver de nouveaux débouchés pour cet Or, ce qui a eu pour conséquence une meilleure répartition du risque clients pour le Groupe au titre de son exercice 2020.

Ainsi, au 31 décembre 2020, le grand client historique du Groupe ne représentait plus qu'environ 28 % du chiffre d'affaires consolidé, dépassé par un nouvel interlocuteur représentant lui environ 33 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

2.4 RISQUES LIES A LA SECURITE DES MATIERES PRECIEUSES

L'activité de Gold By Gold implique le stockage et le transport de quantités parfois importantes de matières précieuses, notamment pour ses activités de négoce d'Or (issu principalement d'Amérique du Sud et transporté vers l'Europe). Durant cette phase de transport de la production issue du Pérou jusqu'à la livraison auprès de son principal client, Gold By Gold bénéficie d'assurances en accord avec les quantités en jeu. Cependant, avant sa prise en charge par les services de transport aérien, la marchandise n'est pas assurée sur le territoire péruvien ni sur le territoire colombien.

Concernant les activités de la Division Affinage et de la Division Collecte & Recyclage, le Groupe est exposé à un risque de perte ou de vol de marchandises. Ce risque peut avoir un impact défavorable sur son activité, son chiffre d'affaires et ses résultats.

2.5 RISQUES LIES A LA CONCURRENCE

Le marché sur lequel évolue Gold By Gold, à savoir celui de l'Or, est un marché fortement concurrentiel, notamment sur la partie collecte d'Or auprès des particuliers confrontée à un grand nombre d'acteurs. En effet, la collecte d'Or aux particuliers est une activité très concurrentielle qui prend diverses formes en fonction du mode d'approche et des habitudes du client (sites internet d'achat d'Or, boutiques et comptoirs d'achat d'Or, marchands ambulants, bijouteries, etc.), concurrence qui s'est considérablement développée au cours des années 2010 à 2012 du fait de la hausse des cours de l'Or durant cette période.

Au niveau de ses activités de négoce d'Or primaire (Division Négoce), l'intensité de la concurrence varie en fonction des pays andins, et notamment de la concentration des mines d'exploitation d'Or basées dans cette zone. Au Pérou, pays historiquement de prédilection de Gold By Gold, la concurrence s'est largement accrue récemment, suite en particulier aux évolutions réglementaires applicables dans le pays telles que précisées précédemment. Ces évolutions impliquent une certaine concentration des volumes d'activité dans le pays, compte tenu de la pression exercée sur les petits et moyens acteurs en matière de contrôle des exportations. En Colombie, pays au sein duquel Gold By Gold a engagé récemment une phase de développement, le phénomène de concentration des opérateurs est également perceptible.

Dans ce contexte, Gold By Gold est aujourd'hui assez largement concurrencé par de grands opérateurs américains, mais surtout par des acteurs moyens orientaux (Dubai) ou asiatiques (Inde) au niveau du négoce d'Or. Par ailleurs, le souhait de certains acteurs européens de se positionner sur le segment de l'Or Tracé, pour des raisons essentiellement marketing, en plus d'achat en volume d'Or traditionnel, a conduit à l'arrivée de nouveaux acteurs, très agressifs en termes de conditions d'approvisionnement, impliquant pour le Groupe certaines pertes de parts de marché.

Enfin, au niveau des activités d'affinage (Division Affinage), Gold By Gold dispose à ce jour de relations historiques avec ses clients et réalise pour eux des prestations à la demande en France. Ces prestations, nécessairement de proximité, ne pourraient être réalisées par les affineurs classiques du marché, représentés par les grands affineurs qui traitent seulement d'importantes quantités dans des régions où la demande est très importante, comme cela est aujourd'hui le cas en Asie. Toutefois, dans le futur, des nouveaux acteurs de niche pourraient entrer sur le marché français, avec un positionnement pertinent de spécialistes, et rentrer en concurrence directe avec Gold By Gold.

2.6 RISQUES LIES A L'EVOLUTION DES COURS DE L'OR

L'Or est une matière première cotée au niveau mondial sur de nombreuses places financières et son évolution est difficilement maîtrisable. L'activité de Gold By Gold est nécessairement liée à l'évolution du cours de l'Or.

Concernant l'activité de négoce d'Or extrait de mines, une baisse sensible du cours de l'Or pourrait impacter les producteurs qui cesseraient de vendre leur Or, faute de marge satisfaisante ou même de profit. En effet, si les cours de l'or ne permettaient pas à ces acteurs d'assumer leurs coûts d'extraction, ils pourraient alors décider de réduire voire de stopper leur production. Il existe donc un risque d'approvisionnement pour l'activité de négoce d'Or primaire de Gold By Gold, risque qui pourrait ainsi impacter négativement les ventes, les marges et les résultats du Groupe. Concernant l'activité de collecte et recyclage d'Or, une évolution à la baisse du cours de l'Or aurait également un impact défavorable sur l'approvisionnement en Or de Gold By Gold auprès des particuliers, qui seraient alors, dans ce cas de figure, moins tentés de céder leur Or.

Au-delà des conséquences d'une baisse des cours de l'Or, baisse rendant difficiles les transactions avec les acteurs miniers d'Amérique du Sud mais aussi avec les particuliers en France, Gold By Gold est également exposé aux évolutions temporelles des cours de l'Or entre le moment où elle achète l'Or et le moment où cet Or est vendu. En effet, Gold By Gold est exposé au risque de fluctuation importante (à la baisse) du cours de l'Or lorsqu'elle achète de l'Or le jour J aux particuliers et qu'elle le revend quelques jours plus tard.

En ce qui concerne l'activité de négoce international d'Or primaire, activité pour laquelle les marges brutes sont plus faibles que dans les autres activités du Groupe, Gold By Gold prend un risque limité sur sa marge brute par rapport aux fluctuations des cours de l'Or. En effet, en règle générale, lorsque l'Or est acheté auprès des acteurs Sud-Américains, son prix de revente est en majorité concomitamment fixé auprès des contreparties clairement identifiées, garantissant ainsi à la Société une bonne visibilité sur ses marges.

Au niveau du stock, il existe un risque lié à l'évolution des cours de l'Or car seule une partie du stock est couverte. A noter que la Société n'a pas mis en place d'outil de couverture contre le risque d'évolution défavorable des cours des autres métaux précieux.

De manière moins importante, la Société est également exposée aux risques liés aux évolutions des cours de l'argent métal et des métaux du groupe du platine, la société pouvant être amenée à intervenir sur ces marchés de manière ponctuelle.

2.7 RISQUES DE CHANGE

De manière directe, Gold By Gold opère sur le territoire français et exprime ses données financières en euros.

Dans le cadre de ses activités de négoce et du fait de la référence des cours de l'Or mondialement en dollars de l'once, le niveau d'activité de la Société dépend non seulement du cours de l'Or exprimé en dollars de l'once, mais également de la parité euros / dollars au moment même de la vente de l'Or négocié par Gold By Gold. Au niveau des activités de négoce réalisées auprès des producteurs d'Or, les achats d'Or étant eux aussi réalisés en dollars, la marge réalisée n'est pas affectée en part relative par les fluctuations de la parité euros / dollars. Le niveau de chiffre d'affaires et de marge en valeur absolue restent toutefois dépendant de la parité euros / dollars lorsque ce niveau d'activité et cette marge brute sont retranscrits dans les comptes du Groupe exprimés en euros.

Gold By Gold n'a mis en place aujourd'hui aucun moyen de couverture contre son risque de change et assume ce risque au travers de la marge brute qu'elle perçoit dans le cadre de ses activités de négoce à l'international.

Enfin, il est important de prendre en considération l'exposition de Gold By Gold aux évolutions des changes euros / dollars compte tenu de l'importance des capitaux mobilisés au travers de la division de négoce, notamment. En effet, les capitaux propres de Gold By Gold restent investis en dollars (plusieurs millions de dollars), soit sous forme de liquidité, soit sous forme de stocks d'Or en cours de négociation. De la même manière, les provisions pour risques et charges passées historiquement pour couvrir le risque lié aux immobilisations de matières au Pérou évoluent dans leur montant en euros, du fait de l'évolution de la parité euros / dollars.

2.8 ASSURANCES ET COUVERTURES DES RISQUES

Le Groupe a mis en place une politique de couverture des principaux risques assurables avec des montants de garantie qu'elle estime compatibles avec ses activités. La couverture mise en place correspond à une assurance globale pour bijoutiers et sur les transports, couvrant les risques sur les stocks, le matériel, les transports et les expéditions. Ces polices et leur adéquation aux besoins de l'entreprise sont revues périodiquement.

Le coût global des polices d'assurance utilisées par le Groupe s'élève à 16,1 K€ pour 2020.

2.9 LITIGES ET FAITS EXCEPTIONNELS

Au titre de l'exercice 2020, il n'existe pas de litiges et/ou de faits exceptionnels susceptibles d'avoir une influence significative sur la situation économique et financière de la Société et/ou de ses filiales, en dehors du maintien de l'immobilisation des quantités d'Or par les autorités péruviennes depuis le début de l'année 2014, et des conséquences de cette immobilisation sur l'activité du Groupe et ses résultats financiers (comme cela est déjà décrit au sein du présent rapport).

3. INDICATIONS SUR L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société n'a recours à aucun instrument financier pour ce qui concerne les aspects propres à la couverture de change ou la couverture de taux, étant entendu que la Société couvre régulièrement ses achats et ventes de matières premières (via certains instruments financiers dédiés au marché de l'Or), ce qui correspond à sécuriser autant que faire se peut son activité de base.

4. INFORMATIONS SUR LA MANIERE DONT CHAQUE SOCIETE DU GROUPE PREND EN COMPTE LES CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE LEUR ACTIVITE

4.1. CONSEQUENCES SOCIALES DE L'ACTIVITE DE CHAQUE SOCIETE DU GROUPE

Au 31 décembre 2020, l'effectif total du Groupe est de 3 personnes, en retrait de 1 personne par rapport au 31 décembre 2019 (réorganisation opérationnelle).

4.2. CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DE CHAQUE SOCIETE DU GROUPE

La Société n'a pas d'activité industrielle puisqu'elle est spécialisée dans l'achat et la vente de métaux précieux (soit sur le marché du négoce international soit sur le marché des particuliers en France). Gold By Gold promeut une réduction de l'impact économique sur l'environnement à travers notamment la promotion de l'utilisation d'Or recyclé et compense ses émissions de gaz à effet de serre liées à la partie Collecte & Recyclage de ses activités.

La filiale en charge de l'affinage des métaux précieux, présente une activité plus industrielle et par conséquent est soumise à des contrôles réguliers. A noter qu'en 2012, la Société avait réalisé un bilan carbone au niveau de son activité de recyclage des métaux précieux (collecte, affinage, revente).

4.3. ENGAGEMENTS DES SOCIETES DU GROUPE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LA PROMOTION DES DIVERSITES

La Société promeut l'Or équitable extrait par des communautés minières artisanales en Amérique du Sud. Elle est membre du Partenariat Global sur le Mercure du PNUD (Programme des Nations Unies pour l'environnement).

5. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Comme déjà indiqué, le début de l'exercice 2021 en cours est marqué par la concrétisation d'une première exportation d'Or de la part du Groupe en provenance de Colombie.

Pour rappel, après l'arrêt des activités de Négoce au Pérou, Gold By Gold avait engagé un redéploiement de cette activité en Colombie, avec notamment la création d'une filiale dans le pays fin 2018, en association avec un opérateur local. Toutefois, la mise en œuvre effective de cette nouvelle source d'approvisionnement pour le Groupe a été plus longue qu'anticipé.

6. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Aujourd'hui, Gold By Gold compte se focaliser sur l'exploitation de sa nouvelle filiale colombienne de Négoce pour retrouver le chemin de la croissance, l'opportunité concrétisée en début d'année dans le pays constituant selon le management du Groupe le seul soutien à l'activité pour 2021.

Pour les autres activités du Groupe, l'Or Tracé devrait toujours resté très affecté par les conséquences de la crise Covid-19 plaçant l'ensemble de l'industrie du Luxe Equitable sous contraintes ; tandis que les activités de Collecte & Recyclage restent tout à fait anecdotiques depuis plusieurs années pour Gold By Gold.

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2020

7.1. FILIALES

➤ Périmètre de consolidation du Groupe

Au 31 décembre 2020, le périmètre du Groupe était le suivant :

31 décembre 2020	Activités	Méthode de consolidation	% d'intérêts
Gold By Gold SA	Négoce de métaux précieux	Intégration globale	Maison mère
Aurfina Fondateur Affineur SARL	Production de métaux précieux	Intégration globale	100,0 %
Gold by Gold SAS Colombia	Production de métaux précieux	Intégration globale	50,2 %

Pour rappel, au cours de l'exercice 2018, Gold by Gold avait engagé des développements en Colombie, et réalisé un investissement initial de 49 K€ au capital d'une société existante, entité aujourd'hui dénommée Gold by Gold Colombia. Celle-ci est détenue à hauteur de 50,2 % du capital, le solde du capital étant détenu par un associé local.

➤ **Activité des filiales**

Les principaux agrégats financiers des entités consolidées au titre de l'exercice 2020 sont présentés ci-dessous.

31 décembre 2020	Chiffre d'affaires net	Résultat d'exploitation	Résultat net
Aurfinas Fondateur Affineur SARL	129 K€	- 11 K€	- 11 K€
Gold by Gold SAS Colombia	- K€ *	- 14 K€ *	- 14 K€ *

* : données indicatives, sur la base d'un taux de change euros / pesos colombiens à 0,00024 au 31 décembre 2020

7.2. PRISE DE PARTICIPATION OU DE CONTROLE

➤ **Aurfinas Fondateur Affineur**

A ce jour, l'entité Aurfinas Fondateur Affineur est détenue à hauteur de 100,0 % par Gold By Gold.

➤ **Gold by Gold Colombia**

A ce jour, l'entité Gold by Gold Colombia est détenue à hauteur de 50,2 % par Gold By Gold.

8. REPARTITION DU CAPITAL DE LA SOCIETE ET CAPITAL POTENTIEL

8.1. REPARTITION DU CAPITAL

Il est rappelé que Gold By Gold est cotée en bourse sur le marché des petites et moyennes valeurs Euronext Growth (anciennement Alternext) à Paris depuis avril 2012.

Au 15 avril 2021, la répartition du capital social de Gold By Gold était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage du capital	Nombre de droits de vote	Pourcentage des droits de vote
Patrick Schein (directement & indirectement)	2 225 429	82,6 %	4 446 079	90,5 %
Public	469 033	17,4 %	469 033	9,5 %
Auto contrôle	-	-	-	-
Total	2 694 462	100 %	4 915 112	100 %

Aucune évolution significative n'est intervenue à la connaissance de la Société en ce qui concerne les détentions en nombre d'actions depuis cette date.

Au niveau des droits de vote, il est rappelé qu'en vertu de l'article 12 des statuts, un droit de vote double à celui conféré aux actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué aux titulaires d'actions nominatives entièrement libérées, à condition que celles-ci soient inscrites au compte desdits titulaires pendant une période ininterrompue d'au moins 2 ans, au nom du même titulaire et que le(s) titulaire(s) intéressé(s) en ai(en)t fait expressément la demande par notification écrite adressée à la Société. Nous précisons que ces dispositions sont en ligne avec celles mises en place dans le cadre de la Loi Florange de mars 2014, loi toutefois applicable uniquement pour les sociétés cotées sur un marché réglementé.

Ainsi, il est précisé que Monsieur Patrick Schein détient ainsi 4 446 079 droits de vote, et sur un total de 4 915 112 droits de vote applicables, soit 90,5 % des droits de vote.

8.2. CAPITAL POTENTIEL

Il n'existe pas de capital potentiel représenté par des instruments financiers en circulation et donnant accès au capital de Gold By Gold.

8.3. PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Dans le cadre de son admission sur le marché Alternext d'Euronext à Paris (aujourd'hui Euronext Growth), la Société avait mis en place un programme de rachat d'actions dans le respect des règles du marché, notamment afin de favoriser la liquidité du titre au quotidien.

Toutefois, il est rappelé que dans le cadre de la limitation de ses coûts opérationnels, la Société avait décidé début Avril 2016 de mettre fin au contrat conclu avec la société Aurel BGC, Gold By Gold n'ayant en conséquence plus de contrat de liquidité actif à aujourd'hui.

Au 31 décembre 2020, la Société détenait 200 de ses propres actions, faisant usage de l'autorisation votée par l'assemblée générale des actionnaires du 12 juin 2020.

9. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL

A ce jour, la Société n'a procédé à aucune attribution d'actions gratuites, de stock-options, de bons de souscriptions et d'achat d'actions ou de Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise (BSPCE) à ses salariés.

En application des dispositions de l'article 225-102 du Code de Commerce, nous vous informons qu'au 31 décembre 2020, à la connaissance de la Société, aucune action n'était détenue par ses salariés de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article 225-180 du Code de Commerce, c'est-à-dire à travers un plan d'épargne entreprise, de plans partenariaux d'épargne salariale volontaire, ou d'actions figurant dans des fonds communs de placement d'entreprise.

10. OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LEURS TITRES

Ci-dessous, sont présentés les montants des opérations réalisées au cours de l'exercice 2020 sur les titres de la Société par les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, et selon les modalités prévues par les articles 222-14 et 222-15 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers. Toutes ces opérations ont fait l'objet d'une déclaration auprès de l'AMF.

Achat de titres

Néant.

Vente de titres

Néant.

11. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

La présente section s'inscrit dans le cadre du rapport sur le Gouvernement d'Entreprise (Ordonnance n° 2017-1162 du 12 juillet 2017 et décret n° 2017-1174 du 18 juillet 2017, pris en application de la Loi Sapin 2 du 9 décembre 2016).

Vous trouverez en annexe 1 du présent rapport un tableau récapitulatif des délégations de pouvoirs et/ou de compétence accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital et en cours de validité à la clôture de l'exercice.

11.1. MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Dans un souci de simplification des organes d'administration de Gold By Gold, le Conseil d'Administration en date du 18 octobre 2011 avait décidé de cumuler les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de la Société. La Direction Générale de Gold By Gold était de ce fait assumée par le Président du Conseil d'Administration de la Société, à savoir Monsieur Patrick Schein.

Avec le renouvellement des administrateurs voté lors de l'assemblée générale du 22 juin 2017, le Conseil d'Administration du 23 octobre 2017 s'est prononcé en faveur du maintien de ces dispositions (cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général), confirmant Monsieur Patrick Schein à ces fonctions.

11.2. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est à ce jour, composé de cinq (5) membres. La durée du mandat de chaque administrateur est de six (6) années.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration s'est réuni 2 fois, avec un niveau de présence des administrateurs de 90 %.

11.3. COMPOSITION

Le Conseil d'Administration est composé de son Président et de quatre administrateurs :

Patrick Schein

Mandat actuel	Président du Conseil d'administration
Adresse professionnelle	111, avenue Victor Hugo à Paris 75016
Date de première nomination	18 octobre 2011
Date d'échéance du mandat	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022
Fonction principale exercée en dehors de la Société	Néant
Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe	Directeur Général de la société GOLD BY GOLD
Autres mandats et fonctions exercés en dehors de la Société	Président de la SAS SCHEIN CONSULTING Président de la SAS PUERTO INVEST

Sandrine Schein

Mandat actuel	Administrateur
Adresse professionnelle	111, avenue Victor Hugo à Paris 75016
Date de première nomination	18 octobre 2011
Date d'échéance du mandat	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022
Fonction principale exercée en dehors de la Société	Néant
Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe	Gérante de la société AURFINA FONDEUR AFFINEUR Gérante suppléante de la société GOLD BY GOLD COLOMBIA
Autres mandats et fonctions exercés en dehors de la Société	Néant

Alain Fabrello

Mandat actuel	Administrateur
Adresse professionnelle	16, avenue de la Source à Nogent Sur Marne 94 130
Date de première nomination	18 octobre 2011
Date d'échéance du mandat	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022
Fonction principale exercée en dehors de la Société	Associé Gérant de la société RONIFA
Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe	Néant
Autres mandats et fonctions exercés en dehors de la Société	Associé Gérant de la société RONIFA

Christian Aubert

Mandat actuel	Administrateur
Adresse professionnelle	13, rue Louis Pasteur à Boulogne-Billancourt 92100
Date de première nomination	18 octobre 2011
Date d'échéance du mandat	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022
Fonction principale exercée en dehors de la Société	Président du Conseil d'administration de la société AUBAY
Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe	Néant
Autres mandats et fonctions exercés en dehors de la Société	Président du Conseil d'administration de la société AUBAY

Laurent Bouteloup

Mandat actuel	Administrateur
Adresse professionnelle	Néant
Date de première nomination	18 octobre 2011
Date d'échéance du mandat	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022
Fonction principale exercée en dehors de la Société	Gérant de la société LB INVESTISSEMENTS SARL
Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe	Néant
Autres mandats et fonctions exercés en dehors de la Société	Gérant de la société LB INVESTISSEMENTS SARL

11.4. REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Au titre de l'exercice 2020, les rémunérations des mandataires sociaux du Groupe s'élèvent à un montant global de 144 737 € (hors jetons de présence).

Au titre de l'exercice 2020, les membres du Conseil d'Administration de la Société ont reçu chacun 2 000 € de jetons de présence, soit un montant global de 10 000 €.

11.5. CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et qui se sont poursuivies ou qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'Administration.

Sont résumées ci-dessous les conventions réglementées applicables :

Conventions	Administrateur concerné	Montant	Ancienne ou nouvelle convention	Date du Conseil autorisant la convention
Contrat de location d'un local de bureau	Patrick Schein, en qualité d'administrateur et bénéficiaire du contrat	12.438 € (TTC) (fin de la location en août 2020)	Remplacement d'une ancienne convention par une nouvelle post déménagement	25 avril 2017
Contrat de prestations de services (expertise et évaluation)	Sandrine Schein, en qualité d'administrateur et bénéficiaire du contrat	3.480 € (TTC)	Ancienne	1er avril 2010
Contrat de prestations de services (techniques et logistiques) entre Aurfina et Gold By Gold	Sandrine Schein, en qualité d'administrateur et gérante d'Aurfina, société bénéficiaire du contrat	61.501 € (HT)	Ancienne	18 octobre 2011, mise à jour en date du 3 mars 2014
Apport en compte courant au bénéfice de la filiale Gold by Gold Colombia	Sandrine Schein, en qualité d'administrateur et gérante suppléante de Gold by Gold Colombia, société bénéficiaire du contrat	30.181 €	Ancienne	26 avril 2018

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

Malgré la loi d'août 2014 visant à simplifier la législation entourant les conventions réglementées, les relations évoquées ci-avant restent des conventions réglementées devant être approuvées en assemblée.

12. COMMISSAIRES AUX COMPTES

12.1. MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le commissaire aux comptes titulaire est :

Ferco SAS

150, boulevard Masséna - 75 013 Paris

Date de premier mandat : Assemblée générale du 27 juin 2018

Date de renouvellement : -

Echéance du mandat : Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La nomination d'un commissaire aux comptes suppléant n'étant pas requise dès lors que le commissaire aux comptes titulaire n'est pas une personne physique ou une personne morale unipersonnelle, il n'a pas été proposé de nommer un commissaire aux comptes suppléant lors de la dernière assemblée générale ordinaire.

12.2. REMUNERATIONS PERCUES PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les rémunérations perçues par les commissaires aux comptes du Groupe au cours de l'exercice 2020 s'élèvent à 12 K€.

	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	Montants en HT	En %	Montants en HT	En %
Audit	13.000 €	100 %	12.060 €	100 %
Autres missions	-	-	-	-
Total	13.000 €	100 %	12.060 €	100 %

Au niveau de la société consolidante, les honoraires du commissaire aux comptes se sont élevés à 12.060 € en 2020 et ont porté uniquement sur des missions d'Audit.

13. CONCLUSION

Pour conclure, nous vous demandons de bien vouloir approuver ces comptes qui ont été établis avec sincérité, et donner au Conseil d'administration, quitus de sa gestion et à votre Commissaire aux Comptes quitus de sa mission.

Nous restons à votre entière disposition pour répondre aux questions que vous voudrez bien nous poser préalablement au vote des résolutions qui seront soumises à vos suffrages.

Le Conseil d'Administration

ANNEXES**ANNEXE 1 : TABLEAU SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Date d'assemblée	Délégations données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale	Montant nominal maximum autorisé	Durée de la délégation	Utilisation de la délégation au cours de l'exercice
			Néant	

ANNEXE 2 : TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

➤ Tableau des résultats des cinq derniers exercices (comptes sociaux)

	2020	2019	2018	2017	2016
1- Capital en fin d'exercice					
Capital social	269.446	269.446	270.841	270.841	273.361
Nombre d'actions ordinaires existantes	2.694.462	2.694.462	2.708.412	2.708.412	2.733.612
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer :	-	-	-	-	-
Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
Par exercice de droit de souscription	-	-	-	-	-
Par exercice de bons de souscription (BSA)	-	-	-	-	-
Par émission d'actions gratuites au profit des salariés	-	-	-	-	-
2- Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	3 170 643	10 584 316	9 826 675	10.211.166	59.769.782
Résultats avant impôts, participations des salariés, dotations aux amortissements et provisions	- 119.404	817.854	- 155.127	- 1.085.829	399.233
Impôts sur les bénéfices	- 17.555	58.675	-	47.830	94.764
Bénéfices après impôts mais avant dotations aux amortissements et provisions	- 136.959	759.179	- 155.127	- 1.133.649	304.469
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultats après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	- 92.827	- 19.049	- 168.433	174.072	158.599
Montant des bénéfices distribués	107.778	107.778	107.778	108.336	108.786
3- Résultats par action					
Résultats avant impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	- 0,04	0,30	- 0,06	- 0,40	0,15
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	- 0,03	- 0,01	- 0,06	0,06	0,06
Dividende versé à chaque action	0,04 *	0,04	0,04	0,04	0,04
4-Personnel					
Nombre de salariés	2	2	2	2	2
Montant de la masse salariale	165.590	167.369	167.666	159.267	154.000
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	79.901	77.113	77.829	73.890	71.773

* : Montant proposé à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.